

L'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE



En 2007, une vendange « test » à 15.500 kg/ha



A vendanges particulières, mesures particulières. Le Syndicat général des vignerons de la Champagne s'est prononcé hier pour un rendement 2007 à 15.500 kg/ha. Il est également prévu un débloquage de 1.600 kg.

DE la grêle : 1.000 hectares de vignes détruits à 100 %, des passages orageux, du vent et peu de soleil. Les conditions climatiques du mois de juillet laissent perplexes plus d'un vigneron pour les vendanges 2007. Patrick Le Brun, président du Syndicat général des vignerons (SGV) de la Champagne, se veut pourtant optimiste.

« Les températures sont là. J'ai toute confiance au niveau des volumes. 14.000 kg/ha en moyenne, c'est jouable », affirmait-il hier à Épernay, à l'occasion de la traditionnelle assemblée générale de prévendanges. « Ce n'est pas la première fois que la nature nous joue des tours. Soyons optimistes, elle a toujours su nous sortir d'affaire », a-t-il ajouté en évoquant des vendanges « particulières ».

Les chardonnays pour commencer

De mémoire de syndicaliste, jamais une assemblée de prévendanges n'avait eu lieu en juillet. En revanche, des vendanges en août, ça s'est déjà vu... Les premières remontent à 1822, 1893 et, plus récemment, en 1976, 1989 et 2003. Pour cette année, on parle d'un démarrage fin août-début septembre, avec une cueillette probable dans la semaine du 20 août pour les chardonnays du Sézannais. Les dates définitives seront déterminées le 11 ou le 14 août. La fin c

la cueillette est fixée au 20 octobre.

Les vendanges 2007 seront par ailleurs marquées par la mise en place, à titre expérimental (jusqu'à la vendange 2011), du dispositif de la « réserve individuelle ». Cette mesure vise à apporter plus de souplesse aux exploitations pour faire face aux aléas climatiques. Désormais, chacun aura l'assurance de pouvoir constituer sa réserve lorsque celle-ci aura été utilisée pour faire face à une petite vendange ou suite à un débloquage collectif.

Débloquage

Grâce à ce nouveau dispositif, la Champagne pourra aussi rentrer et mettre en réserve les belles et bonnes récoltes dans la limite du rendement butoir fixé à 15.500 kg/ha, selon la quantité et la qualité de la vendange. Les professionnels pourront ensuite les réutiliser pour faire face à une récolte déficitaire ou à une forte demande des marchés.

Au regard de la situation actuelle, le conseil d'administration du SGV s'est donc prononcé hier pour un rendement à 15.500 kg/ha. Avant, le blocage était un système collectif », a rappelé Patrick Le Brun. « Il n'y avait aucun espoir de blocage individuel. Si une région a des raisins en quantité et qualité suffisantes, je ne vois aucun argument pour l'empêcher de le rentrer. Même individualisé la réserve champenoise reste bel et bien un outil collectif au service de l'intérêt général ».

Pour le président du Syndicat des vignerons, pas question cependant de bloquer des raisins « si la qualité n'est pas là. On ne peut pas dire que ce sera 15.500 kg/ha tous les ans ».

Hier, le SGV a également voté pour un degré moyen de 9,5° en cuverie et de 13° en bouteille. Pour l'appellation des coteaux champenois, le rendement a été fixé à 13.000 kg/ha et le degré moyen à 9,5° en cuverie et 12° en bouteille. Le Syndicat a également pris la décision de débloquer 1.600 kg pour répondre à la demande des marchés. « Ce n'est pas la solution idéale », a reconnu Patrick Le Brun. « Nous ne pourrions pas le faire tous les ans ».



Auteur :

Articlé paru le : 25 juillet 2007